

Saint-Nicolas du Pélem

**SAINT-NICOLAS
SÉLECTIONNÉE**
pour intégrer le
programme national
2020-2026


Petites villes
de demain



p5

**UN PARCOURS DE SANTE
SENIORS POUR TOUS**



p8

**DOSSIER
SPECIAL POMPIERS**



p10

**VACCINATION :
MISSION ACCOMPLIE**



En couverture :
Saint-Nicolas intègre le
dispositif « Petites villes de
demain », retrouvez plus
d'informations en dernière
page



Le Mot du Maire



4

Début des travaux
à Bothoa

8

Dossier
spécial Pompiers



10

Succès pour la
vaccination à
l'Ehpad

P 2	Le Mot du Maire
P 3	Retour en images
P 4/5	Travaux et urbanisme
P 6	Vie culturelle et associative
P 7	Tourisme et loisirs
P 8/9	Dossier #Spécial Pompiers
P 10	Vie Sociale
P 11	Vie scolaire
P 12	Au conseil
P 13	Au conseil
P 14	Le coin du citoyen
P 15	Vie économique
P 16	Petites villes de demain

SOMMAIRE

Mesdames et Messieurs,
L'année 2021 est déjà bien amorcée. Les températures plus clémentes nous font espérer des périodes plus propices. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne. En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire du Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien et peut paraître anxiogène pour certains d'entre nous. Toutefois, je vous renouvelle mon appel à la prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous. Je tiens également à vous rappeler que les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Les projets évoluent de façon positive. Les travaux du bourg de Bothoa viennent d'être lancés en mars 2021 et la sélection de Saint-Nicolas-du-Pélem dans le programme « Petites villes de demain » revêtent un atout majeur et augurent des perspectives positives et dynamiques. Notre camping municipal est réhabilité et l'opération pour les « travaux de rénovation des menuiseries extérieures de la maison des associations » est lancée dans le cadre du Plan de relance Départemental. Je me dois aussi de vous faire part d'une problématique au sujet de la piscine. Malheureusement des avaries sont apparues sur le bâtiment d'accueil. Un travail a été engagé dès le début de cette année pour le maintien d'une ouverture et je ne manquerai pas de communiquer sur le sujet. Je sais combien les pélemois et pélemoises sont attachés à leur piscine et nous ferons tout notre possible. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été, en espérant retrouver ensemble notre convivialité et nos moments d'échanges.

Daniel Le Caër



Ne manquez pas le passage du Tour de France cet été en Côtes d'Armor.
Dimanche 27 juin
Etape Perros-Guirec > Mûr de Bretagne

Bulletin Municipal édité par :

Mairie de Saint-Nicolas-du-Pélem - Rue Auguste Le Coent 22480 Saint-Nicolas-du-Pélem 02 96 29 51 27 - Directeur de la publication : Daniel Le Caër, Maire de Saint-Nicolas-du-Pélem - Rédaction : L'équipe municipale - Mise en page et impression : Roudenn graphik - Plérin - 02 96 58 02 03 - Imprimé en 1000 exemplaires - Distribution : La Poste
Retrouvez ce bulletin sur www.stnicolasdupelem.fr

Et la station verte est devenu blanche !

Le mois de Février a été marqué par une belle couche de neige suivi de pluies verglaçantes rarement observées. Les pompiers et les services techniques étaient à pied d'œuvre afin de répondre efficacement aux problématiques rencontrées.



Jean-Yves LELIEVRE a été installé comme nouveau conseiller municipal lors du conseil du 2 mars 2021. Cette arrivée fait suite à la démission pour raisons personnelles de Mme Thiphaine Verchin.



Mon beau sapin, roi des forêts

Mobilisation générale à l'école publique et au Sacré-Cœur ! Les enfants ont participé avec succès à la décoration du sapin de Noël communal devant la salle Ty ar Pelem. Bravo à tous

Le camping municipal est opérationnel

Fin de travaux pour le camping de la commune. Définitivement aux normes, le bâtiment abritant les sanitaires a fait peau neuve et peut désormais accueillir les futurs campeurs. Les derniers aménagements extérieurs sont en cours avec un nouvel engazonnement autour du bâtiment. Le camping dispose de 50 emplacements semi-ombragés et est idéalement situé à deux pas de la vallée du Faouzel et de la piscine.



Une rétrospective à ne pas manquer

Sur fond de tradition et de bonne humeur, le cercle celtique des Blés d'Or a publié cet hiver 4 épisodes retraçant leur fabuleux voyage au bord de l'Adriatique en aout 2019. Invité par le Prince du Montenegro (né à Saint-Nicolas) dans le cadre d'une semaine Folklorique, le cercle pélemois a dignement représenté la culture du terroir Fanch – Les vidéos sont à retrouver sur YouTube « Folklore Festival Herceg Novi » et sur la page Facebook du Cercle.

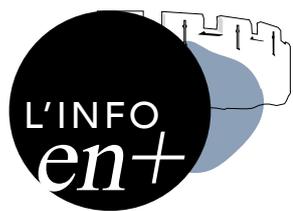


Les pommiers proches du Super U ont été démantés

Afin de laisser place nette en vue d'une prochaine implantation d'entreprises, l'équipe technique de la commune a réalisé le transfert des pommiers vers un terrain proche de la piscine. Ce nouveau verger en devenir a été agrémenté de nouvelles espèces de poiriers et des pruniers.



4 Travaux & urbanisme



MUSÉE

DE BOTHOA :

16 650 €

d'investissements ont été programmés pour la réalisation de travaux au Musée. Reprise de toiture, solin, sécurisation de cheminée et rejointement sur le mur du préau.



BOURG DE BOTHOA... Top Départ !

Ce Jeudi 24 Mars 2021 marque le démarrage des travaux de réaménagement du bourg de Bothoa. Entreprises, élus et conducteur de chantier se sont réunis afin de lancer cette opération dont la durée est estimée entre 6 et 8 mois. La première étape consistera à l'enfouissement de l'ensemble des réseaux et s'en suivra l'aménagement urbain retenu.



Crédit photo : Nightowl/Pixabay

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance

**D'1M EN HAUTEUR
et 50 CM EN LARGEUR**

avec les lignes de communication aériennes.

EN PRÉVISION DE L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE anticipez l'élagage

Avec le projet La fibre pour tous en Bretagne, la Région et les collectivités bretonnes s'engagent à offrir un accès à internet en très haut débit à tous les Bretons d'ici à 2026. La mise en œuvre de ce chantier titanesque est en cours et notre commune espère être desservie en 2024. Il nous faut donc être prêts à accueillir ce dispositif dans les meilleures conditions. Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone

et d'internet. Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi entraîner des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc. La loi Chassaigne du 07/10/2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque qu'elles sont trop proches des lignes de communication. Au besoin, l'opérateur des travaux pourra procéder à l'élagage des plantations gênantes, au frais du propriétaire, conformément à l'article L.51 du code des postes et communications électroniques.

NOUVEAU

Un parcours de santé “Séniors” accessible à tous

Initié par le CCAS de la commune, la Résidence Ti Kerjean (Ehpad) accueille désormais un parcours de santé adapté aux séniors. Situé sur la terrasse arrière du bâtiment, ce parcours santé est composé d'une suite d'exercices qui vont, chacun solliciter et stimuler différemment les capacités physiques et cognitives des



personnes. Le parcours est composé de 8 agrès. Il est accessible à l'ensemble des habitants de la commune en privilégiant bien entendu les séances programmées par l'Ehpad pour ses résidents. Le port du masque et une désinfection des mains avant utilisation de la structure seront de rigueur.

Une signalétique attendue

RN164 : Suite à notre insistance, la Direction Interdépartementale des routes Ouest a installé début novembre 2020 une signalétique directionnelle pour indiquer Saint-Nicolas-du-Pélem en amont de la bretelle de sortie à l'échangeur de Rosquelfen dans le sens Loudéac-Rostrenen.



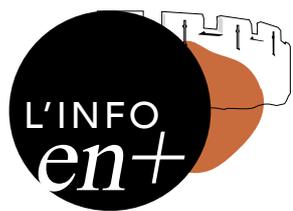
PISCINE

Une réouverture en suspend

Dur constat et dure réalité ! Le bâtiment accueillant l'espace aquatique a subi de sévères dégradations structurelles. De nombreuses fissures ont été constatées sur les murs, le carrelage, et la toiture a bougé de plusieurs centimètres. Alertée dès cet hiver, la commune a commandité en urgence une expertise via son assureur afin d'apporter un diagnostic clair, ce dernier est toujours en attente à l'heure où nous imprimons ce bulletin. La réglementation et les normes d'ouverture sont complexes et drastiques. Cependant toutes les pistes pour une ouverture cet été sont à l'étude et le maximum sera entrepris pour accueillir les baigneurs. Le dossier est en cours...



6 Vie culturelle et vie associative



LES RENDEZ-VOUS DU PELEM

- Samedi 4 septembre : **Forum des associations**
- Dimanche 5 septembre : **Trail de la Team du Pélem** (Ty Ar Pélem)
- Jeudi 9 septembre : **Don du Sang** (Ty Ar Pélem)
- Samedi 2 Octobre : **Repas du CCAS** (Ty ar Pélem)
- Samedi 23 Octobre : **Repas des donateurs de sang** (Ty Ar Pélem)
- Samedi 13 Novembre : **Repas Amicale Laïque école publique** (Ty Ar Pélem)
- Samedi 27 Novembre : **Téléthon** (Ty Ar Pélem)
- Dimanche 12 Décembre : **Marché de Noël des artisans et commerçants** (Ty Ar Pélem).



AU PÉLEM Création de résidences d'artistes

Crée en 2007, l'association TUD YAOUANK qui signifie « Les jeunes » en breton est domiciliée à Saint-Nicolas sous la présidence de Fañch Connan, Mylène Courtot la trésorière et Valérie Le Sabazec la chargée de production. L'objectif premier de l'association était d'organiser quelques fest-noz sur le territoire. Elle souhaite aujourd'hui se professionnaliser en valorisant les artistes du territoire et leurs créations. Cette volonté, soutenue par la municipalité, s'est traduit

par la création de résidences d'artistes. Une première résidence s'est déroulée la semaine du 29 mars au 2 avril 2021 à la salle Ty ar Pelem avec l'accueil du groupe de musique traditionnelle Ampouailh. Une prochaine résidence est prévue pour Ampouailh en octobre, en espérant que le contexte sanitaire puisse permettre une restitution publique !
Contact de l'association : tud.yaouank@gmail.com

SAINT-NICOLAS ACCUEILLE Ampouailh en résidences d'artistes

La formation musicale AMPOUAILH prend sa source à proximité du Sulon en 2004. Aujourd'hui, composé de Simon Lotout à la bombarde, Mickaël Derrien au saxophone, Heikki Bourgault à la guitare, Yuna Léon au violon, Gwylan Meneghin à la basse et Vincent Le Meur le technicien son, le groupe a participé aux plus importants événements de Bretagne (Vieilles Charrues à Carhaix, Festival Interceltique de Lorient, Festival de

Cornouaille à Quimper...) Il s'est également produit à l'étranger : Italie, Chine, Pays-Bas, et en Pologne... Le groupe a sorti 3 albums (2009, 2012, 2018) et il est également présent sur différentes compilations dédiées à la musique bretonne (Coop Breizh).

Contact Ampouailh :
ampouailh.festnoz@gmail.com
www.ampouailh.com



L'expo estivale DU MUSÉE DE BOTHOA

Le musée de l'école de Bothoa se prépare à réouvrir dès que le feu vert sera donné pour les lieux culturels ! La future exposition temporaire «Sarrau noir et bras croisés - la photo de classe 1880-2020» prend forme à l'intérieur comme à l'extérieur (photo ci-contre). Les agents municipaux et l'équipe du musée ont également profité de la fermeture imposée depuis le 30 octobre pour effectuer quelques travaux de rénovation. Au plaisir de vous accueillir à nouveau, en famille ou entre amis ! **Renseignements : www.musee-ecole-bothoa.com et 02 96 29 73 95**



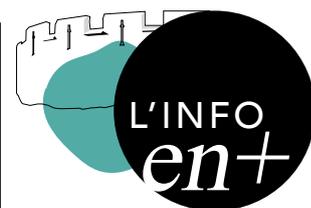
Belle prise pour Gérard Le Bris à l'étang de Beaucours ce printemps, une truite fario de 32 cm pour 600g

Taquiner le goujon pour avoir la pêche !

Entre plans d'eau de seconde catégorie et rivières de première catégorie, dont le Blavet, la commune offre des possibilités pour toutes les pêches. Toute personne pratiquant la pêche sur les eaux libres doit adhérer à : l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et acquitter une cotisation « Pêche et Milieu Aquatique ». Les tarifs de cartes pour 2021 sont : Carte pers. Majeure 78 € / Découverte Femme 35€ / pers. Mineure 21 € / Carte découverte – 12 ans 6 € / Carte hebdomadaire 33 € et carte journalière 13 €. Vous trouverez les cartes à la maison de la Presse et au Point Vert de Saint-Nicolas. Les sites de pêche

en rivière offrent 4 cours d'eau : le Blavet, le Sulon, le Belle Chasse, et le Faoudel. Concernant les plans d'eau, dissimulé au fond d'une vallée verdoyante, l'étang de Beaucours ce joli plan d'eau est l'une des toutes premières pêcheries de truites fario mises en place dans le département. Vous pourrez y pêcher à une ligne, du 2^{ème} samedi de Mars au 3^{ème} dimanche de Septembre (fermeture les vendredis non fériés). Un ticket journalier à 5 € sera à retirer en plus de votre carte de pêche dans les dépôts locaux.

Retrouver toutes les informations sur le site : www.federation-peche22.com



VOS LOISIRS

Randonnée du club des Marcheurs du Pelem en 2019



LES MARCHEURS DU PELEM :
Le Mardi après-midi à 13h45, parking de l'espace du Daourit.

Renseignements
Jean-Yves LELIEVRE
02 96 29 59 95

ACTIVITÉS DE CAP SPORT :
Contacter Coralie et Manon à l'Office des sports au 06 08 65 33 86

RANDONNÉES

Deux itinéraires incontournables



LA VALLÉE DU FAODEL : La vallée du Faoudel est un lieu magique où les chaos de granit se transforment en poisson géant, en huître ou en île mystérieuse... À partir du moulin du Rocher, qui doit son nom aux blocs de granit qui bordent le chemin, vous emprunterez la voie que sillonnait autrefois le petit train à vapeur reliant Saint-Nicolas-du-Pélem à Guingamp. Cette ligne de chemin de fer, ouverte en 1924, n'a pas fonctionné très longtemps. En effet, en 1937, pour des raisons économiques, l'activité sur cette ligne a dû être interrompue.

LE ROCHER DE GUINGAMP ET L'ÉTANG DE BEAUCOURS : Sur les hauteurs de St Nicolas du Pélem, le site de Beaucours est un équilibre naturel entre faune et flore. L'étang est agrémenté de touffes d'Osmonde Royale. Cette fougère au port majestueux est une espèce protégée. Le rocher de Guingamp lui se mérite, vous y découvrirez une petite grotte formée de grosses pierres en granit ayant abrité des maquisards durant la dernière guerre.

Randonnée au fil de l'eau à l'étang de Beaucours

Centre d'incendie et de secours

Interview

Le 1^{er} Février 2021, après 37 ans de service volontaire dont 12 ans en qualité de chef de centre, Hervé LE BUHAN a passé le flambeau à l'adjutant-chef Sébastien SIMON. Rencontre avec Sébastien SIMON & Erwann LESCASSE

Qui êtes-vous :

Je m'appelle Sébastien SIMON, j'ai 46 ans, je suis magasinier et responsable d'intervention sur un site Seveso.

Quel est votre parcours :

J'ai commencé les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) à 11 ans avec mon cousin. J'ai intégré les sapeurs-pompiers de St Nicolas à 16 ans. J'ai poursuivi mes études au lycée de Loudéac pour ensuite partir pendant 2 ans dans la sécurité civile de Nogent Le Rotrou où j'ai acquis une solide expérience en feu de forêt.

Pourquoi les pompiers ?

C'est une histoire de famille avec mon grand-père Marcel, mes oncles Dédé et Jean-Michel, mon cousin Gwénael, mon frère Erwann et mon fils Quentin qui suit l'école des JSP de Rostrenen depuis 2 ans. La relève est assurée !

Son adjoint a été nommé le 1^{er} Mars 2021, il s'agit de son frère, l'adjutant Erwann LESCASSE

Qui êtes-vous :

Je m'appelle Erwann LESCASSE, j'ai 36 ans et suis responsable d'un garage automobile.

Quel est votre parcours :

J'ai intégré les JSP à Rostrenen à 10 ans. Je suis rentré au C.I.S Pélémois à 16 ans. J'ai gravi tous les échelons jusqu'à postuler au poste d'adjoint au chef de centre. Au niveau professionnel, j'ai fait un Bac Pro maintenance véhicules automobiles puis une mention en diagnostic électronique.

Pourquoi les pompiers :

Comme l'a dit mon frère, c'est une passion familiale qui se transmet de génération en génération. Je porte avec fierté la veste de cérémonie de mon grand-père Marcel que j'espère transmettre à l'une de mes filles.



L'adjutant-chef
Sébastien SIMON



L'adjutant
Erwann LESCASSE



Le sergent
Mathieu LOUIS
responsable
de la commission

Une commission promotion du volontariat est mise en place.

Le Sergent Mathieu LOUIS et son équipe ont mis en place une page Facebook pour promouvoir le volontariat en le rendant attractif. Régulièrement, des articles seront écrits par l'équipe sur l'actualité de la caserne tant sur le plan opérationnel (entraînements, stages, manoeuvres...) que sur le plan convivial (portes ouvertes, entretiens et échanges avec les pompiers actifs et anciens ...). « On a à coeur de donner envie à tous

de venir pousser la porte de la caserne et découvrir un univers accessible ». En centre Bretagne, il n'y a pas de pompiers pro et les casernes recherchent toujours des volontaires. « On sait si on est fait pour ça que si on essaye ! ». Les JSP sont accessibles à Rostrenen dès 12 ans et les pompiers volontaires à partir de 18 ans à Saint-Nicolas.

Photo du groupe de travail :
La caporale Marion QUINIO,
le sergent Mathieu LOUIS
responsable de la commission, la
sapeuse 2^{ème} classe Adeline GOIC,
le caporal François LE POUL et la
sapeuse 1^{ère} classe Nelly LAUNAY



de Saint-Nicolas-du-Pélem C.I.S.



Les pompiers en action pour lutter contre un feu de 200 « Round Baller » de foin sur les hauteurs de Bothoa



Les pompiers de St-Nicolas en manoeuvre à l'entreprise Douar Den

L'amicale

L'amicale joue un rôle social de cohésion et de transmission des valeurs. Un lieu de rassemblement des Sapeurs-Pompiers



L'adjudant -chef Jean-Pierre TYDOU
Président de l'amicale

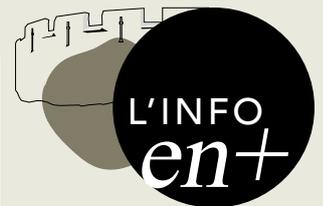
où s'exprime leur solidarité (entraide, Téléthon, oeuvre des pupilles, associations caritatives...). Elle est aussi le premier relais avec les élus, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et les autres centres de secours du département. Grâce aux traditionnelles tournées du calendrier, elle joue un rôle important dans le fonctionnement du CIS : organisation de la Sainte-barbe, portes ouvertes, accueil de groupes de visites et participation aux manifestations sportives au sein des sapeurs-pompiers (cross départemental, courses cyclistes ...).

La vie à la caserne

Chaque semaine, l'équipe de garde entretient les locaux et le matériel du centre d'incendie et de secours. Il est important que les équipes soient soudées, ce qui garantit la sécurité lors des interventions. Il ne faut pas avoir les deux pieds dans le même sabot. Pour « décaler » les pompiers ont 7 minutes ! Pour souder les équipes, travailler l'entente et la confiance, il y a bien sûr les manoeuvres, les formations et les séances d'entraînement sportifs. « Quand on rentre dans une maison en feu, il faut avoir une confiance aveugle en son partenaire. ». Les moments de convivialité avec les familles et les anciens sont eux aussi essentiels notamment lors de la Sainte Barbe, l'arbre de Noël, les vœux et les voyages.



Les anciens Sapeurs-Pompiers aiment revenir à la caserne voir la nouvelle génération, créer du lien, échanger sur les vécus, les interventions marquantes, celles qui restent mémorables. La transmission des savoirs et de l'histoire de la caserne sont des moments privilégiés pour tous. La caserne est un vrai lieu de vivre ensemble, de passion et d'engagement.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nombre
d'interventions en 2020
du C.I.S de Saint-Nicolas-
du-Pélem :

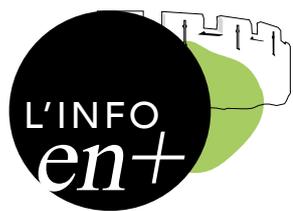
341

(215 secours à la
personne, 30 accidents,
66 incendies et 30
opérations diverses)



EFFECTIF DE LA CASERNE :

30 pompiers volontaires
dont 3 infirmiers
et 2 médecins.



SUCCÈS POUR L'OPÉRATION BON CADEAU DU CCAS

Chaque année, le CCAS organise un repas destiné aux personnes âgées de 70 ans et plus. Compte-tenu du contexte sanitaire le repas du CCAS a été annulé et il a été décidé d'attribuer aux bénéficiaires un BON D'ACHAT de 20 €, à utiliser dans les petits commerces et chez les artisans Pélémois.

249
bons utilisés.

Le Centre communal d'action sociale – CCAS



Réunion du conseil du CCAS en Mairie

Le CCAS est l'instrument de la politique sociale de la commune. Il contribue à l'administration de l'Ehpad TI KERJEAN et propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les sans emploi et celles en situation de handicap. La population est conseillée sur les droits sociaux, orientée vers les partenaires locaux ou directement pris en charge. Le CCAS se mobilise principalement dans la lutte contre

l'exclusion (aides alimentaires) et le soutien au logement.

LES MEMBRES DU CCAS

Il est présidé par Daniel Le Caer, Maire et président du CCAS, avec l'aide de : Catherine Boudiaf Maire-adjoint aux affaires sociales, Marie France Paven, Karine Caous, Jean-Louis Toullec, conseillers (ères) municipal et Anne Yvonne Le Bail Le Fur, Emmanuelle Le Mehaute, Jean-Paul Allanic, et Gisèle Gueltas

VACCINATION COVID 19 L'objectif est atteint



La vaccination est désormais effective à TI KERJEAN depuis le 18 février 2021. Tous les résidents ont reçu leurs deux doses et plus de 80% du personnel a été vacciné. Un an après l'apparition du virus sur le territoire et après de nombreux cas de Covid au sein des Ehpad du département, celui de Saint-Nicolas a été épargné de toutes contaminations. Bravo aux équipes de Ti Kerjean pour leur vigilance et de l'application stricte des mesures sanitaires.

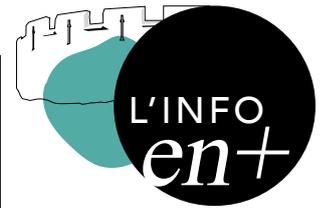




UNE MALLE
PÉDAGOGIQUE
*pour
apprendre,
jouer, pour
faire et vivre
ensemble*

Une nouvelle animation à l'école. La malle « Moi et les autres » est une malle pédagogique créée par la confédération des MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture) de France. Elle s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans. La malle contient 6 ateliers « Tous différents Tous égaux », « Points de vue », « Ce que je décide », « Droit des enfants », « Préjugé » et « Solidarité » qui ont été conçus autour d'enjeux sur le développement de l'esprit critique via l'animation de débats.

L'apprentissage de la liberté d'expression par le jeu en est le point fort. Un travail a été engagé entre les enseignants et Solenn Fraboulet adjoint au maire et coordinatrice ALSH pour la MJC de Quintin. Cette dernière animera bénévolement ces ateliers avec l'équipe enseignante. « C'est un outil interactif » précise-t-elle « qui permet aux enfants de s'exprimer et d'échanger leurs points de vue ».



LES SUBVENTIONS
SCOLAIRES
ATTRIBUÉES
POUR 2021

2 668 €

pour l'Amicale laïque

2 668 €

pour la Fédération des
conseils des parents
d'élèves

1 310 €

pour l'association des
parents d'élèves du
Sacré-Coeur et

354 €

pour l'association
sportive du collège
Jean Jaurès.

Restauration Scolaire

La cuisine centrale de Saint-Nicolas est installée à la résidence Ti Kerjean. Les repas y sont élaborés par 3 employés pour les résidents de l'Ehpad, le portage, le centre de loisirs et les enfants de l'école publique. Le coût du repas scolaire est de 3,42 € (hors frais de service). La commune participe à hauteur de 12% puisque le repas est facturé 3 € aux familles. Ce sont près de 130 repas journaliers qui sont servis aux enfants avec l'introduction de nourriture Bio repartis sur la semaine et un menu végétarien.



130 repas/jour à préparer pour Valérie, Marianne et Corinne (absente sur la photo)

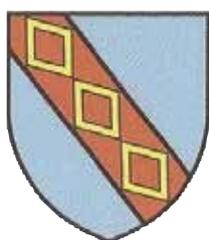


Le Collège Jean Jaurès devient la propriété du Département

Initiée depuis plusieurs années, la demande de transfert du collège (propriété de la commune) au département a reçu un avis unanime du conseil municipal. Il a donc été décidé de le céder gratuitement au Département des Côtes d'Armor. Celui-ci a fait procéder à la démolition du gymnase et de la conciergerie qui demandaient de gros travaux de mises aux normes. La commune récupère donc la parcelle déclassée et un terrain à côté de l'école publique pour un projet futur.

12 Au conseil municipal

Ce contenu est un condensé non exhaustif des principales décisions votées au conseil municipal. Il est rappelé que les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles en version PDF sur le site www.stnicolasdupalem.fr rubrique : Publications/ Informations municipales et sont la traduction des interventions et des délibérations du conseil.



(Le CM :
Le conseil
municipal)

29 Septembre 2020

TARIFS COMMUNAUX 2021

Le CM décide de maintenir, pour l'année 2021, les tarifs en vigueur, exception faite du camping municipal qui est en cours de rénovation (dont les tarifs seront déterminés ultérieurement).

TARIFS ASSAINISSEMENT 2021

L'équilibre du budget du service assainissement est actuellement très fragile et ne permet pas de dégager l'autofinancement nécessaire à la réalisation d'investissements. De plus, la participation de la collectivité aux frais de traitement des eaux usées de la commune dans la station d'épuration de Galliance va être augmentée du fait de la situation sanitaire et des obligations réglementaires en découlant : analyses supplémentaires et hygiénisation des boues avant épandage. De manière à éviter un transfert des charges des usagers de ces services vers les contribuables de la commune, l'article

L 2224-1 du CGCT dispose que « les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial (...) doivent être équilibrés en recettes et en dépenses ». Il est donc voté à l'unanimité l'augmentation suivante pour assurer l'équilibre budgétaire : Prix de la prime fixe : 120.00 € Prix du m³ : 1.6000 €. Participation aux frais de branchement d'assainissement (art L1331-2 du Code de la Santé Publique), exonération pour les usagers devant mettre en place une pompe de relevage pour se raccorder au réseau : 1 000 €.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Basket: Remplacement de 2 panneaux de basket à la salle omnisports: Casal Sport pour un montant de 2 138.12 € TTC. DOJO : Acquisition d'une bâche en toile vinyle avec la SARL BREIZH BACHES -Grace Uzel pour un montant de 3 015.00 € TTC.

17 novembre 2020

AMÉNAGEMENT DU BOURG DE BOTHOA



Le CM valide : L'éclairage public : Dépose des foyers existants, confection de 250 ml de tranchée EP, construction d'un réseau souterrain, fourniture et pose de 33 coffrets de raccordement, de 33 lanternes, de 26 mâts et d'1 commande EP. Le montant des travaux s'élève à 134 784 € TTC, dont 78 624 € à la charge de la commune. Le réseau téléphonique : Réalisation de 179 ml de tranchées Télécom indépendantes, réalisation de 1 171 ml de tranchées Télécom supplémentaires en commun avec la tranchée

Basse Tension, pose de matériels fournis par Orange, fourniture et pose de 24 citerneaux de raccordement. Le montant des travaux s'élève à 55 000 € TTC à la charge de la commune.

FORÊT DE BEAUCOURS

Réfection du chemin menant au rocher de Guingamp validation du devis de l'entreprise LUCAS LE CAËR pour un montant de 8 100.00 € TTC.

INTERCOMMUNALITÉ

Transfert de la compétence PLU au niveau communautaire. Le conseil émet un avis défavorable au transfert à la CCKB de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au 1er janvier 2021.

GALLIANCE

Avis favorable du conseil municipal sur le dossier : ICPE soumise à enregistrement présentée par Galliance SAS pour la création d'une chaudière à fluide thermique d'une capacité de 0.988 MW, exploité 4 rue du Sulon.

14 décembre 2020

PLU ALLEGE

Le CM : Tire le bilan de la concertation conformément à l'article L.103-6 du code de l'urbanisme, arrête le projet de révision allégée du plan local d'urbanisme de Saint-Nicolas-du-Pélem tel qu'il est annexé à la présente délibération, conformément à l'article L.153-14 du code de l'urbanisme et Précise que le projet de PLU arrêté est prêt à être transmis pour avis.

PLAN DE RELANCE DÉPARTEMENTAL, PHASE 2 :

Le CM : 1/ Se prononce favorablement au principe de l'opération pour les « travaux de rénovation des menuiseries extérieures de la maison des associations » 2/ Sollicite une subvention de 50 %, le

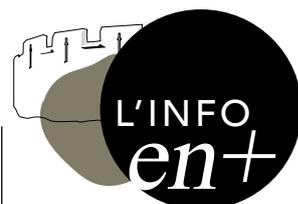
coût de l'opération est compris entre 50 000 € HT et 100 000 € HT, les 50 % restant seront autofinancés par la commune.



09 Février 2021

AMÉNAGEMENT DU BOURG DE BOTHOA : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Lot 1 : Terrassement, voirie, réseaux assainissement - Entreprise : COLAS France – 22600 LOUDEAC - Montant du marché : 439 146.94 € TTC
Lot 2 : Mobilier et espaces verts Entreprise : ID VERDE – 22510 TREDANIEL
Montant du marché : 109 545.77 € TTC
Total marché : 548 692.70 € TTC.



Les conséquences financières de l'hygiénisation des boues due au Covid 19 doivent être supportées par la collectivité ; à savoir 26 € TTC / m³ de boues liquides traitées. En 2020, 540 m³ de boues ont été traitées pour 14 030 € TTC. La collectivité a sollicité et obtenu une subvention de l'agence de l'eau de 40 %, soit 5 612 €.

30 Mars 2021

SUBVENTIONS 2021

Handball pélemois 3148 €, Les Blés d'Or 775 €, Amicale Laïque 2668 €, FCPE école publique 2668 €, FCPE Sacré-Coeur 1310 €, Ass. Sportive collège J. Jaurès 354 €, ANACR 59 €, FNACA 91 €, Restos du coeur St Briec 150 €, Office des sports Cap Sport 1 450 €, Ass. Des commerçants et artisans du Pélem 1 000 € - Engagement de la commune sur des emplois associatifs locaux : Argoat Judo Club de Plouguernevel 3 334 €, Ass. Musée de Bothoa 5 026 € et 5 000 €, Office des sports 9 000 € - Subvention d'équilibre budgétaire SPIC Assainissement 71 400 €.



TAXES LOCALES

Taux inchangés pour 2021 : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.56 % + 19.53 % = 40.09 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 73.06 %.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

2021 SDE 22 /SMAEP KBA 10 000 € - Acquisition de matériel 61 800 € - Eglise 20 000 € - Piscine 20 000 € - travaux sur bâtiments communaux 250 190 € - Reboisement et panneaux 13 500 € - Acquisition foncière 50 000 € - Voirie 30 000 € - Réhabilitation Mairie 687 428 € - Aménagement camping 3 000 € - Aménagement bourg de Bothoa 560 000 €.

BUDGET PRIMITIF 2021 ASSAINISSEMENT :

en Fonctionnement : 196 713 € - en Investissement : 361 569 €.

AUDIT ET ASSISTANCE À L'ORGANISATION D'UN APPEL À CONCURRENCE

marché de prestations de services d'assurance - Entreprise : Consultassur de VANNES pour un montant de 1 914.00 € TTC.

INTERCOMMUNALITÉ :

Cession à la CCKB de la parcelle ZT 187 située dans la Zone d'Activités du Ruellou

Le CM, approuve la cession de la parcelle cadastrée ZT n° 187 sise à l'entrée de la zone d'activités du Ruellou Sud et d'une contenance de 3 656 m², à la CCKB au prix de 3.00 € le m², frais de bornage et d'acte à la charge de l'acquéreur.



Udaf
Côte-d'Armor
UNIS POUR LES FAMILLES

Permanences du Point Conseil Budget

Point conseil budget
Dispositif labellisé

www.udaf22.com
www.mesquestionsdargent.fr

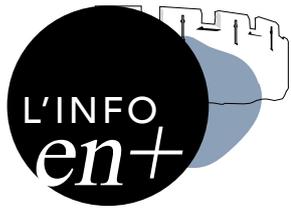
Espace du Daourit – St-Nicolas-du-Pelem

Lundi 7 juin de 13h30 à 16h
Vendredi 18 Juin de 10 h à 12h
Lundi 5 Juillet de 13h30 à 16h
Vendredi 16 Juillet de 10 h à 12h
Lundi 2 Aout de 13h30 à 16h
Vendredi 20 Aout de 10 h à 12h
Lundi 6 Sept de 13h30 à 16h
Vendredi 17 Sept de 10 h à 12h
Lundi 4 Oct de 13h30 à 16h
Vendredi 15 Oct de 10 h à 12h
Lundi 8 Nov de 13h30 à 16h
Vendredi 19 Nov de 10 h à 12h
Lundi 6 Déc de 13h30 à 16h
Vendredi 17 Déc de 10 h à 12h

Demande de renseignements ou prise de rendez-vous

Email : pcb@udaf22.fr
Tél : 02 96 33 40 76





DÉCHETTERIE DE SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM



Dépôts **GRATUIT** pour les particuliers
PA du Ruellou - 22480 Saint-Nicolas-du-Pélem
02-96-29-76-57
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h30 d'octobre à mars)



RAPPEL : Ce type de dépôts en dehors de la déchetterie peut être punis pénalement d'une contravention de 1 500€, et le véhicule ayant servi ou qui était destiné à commettre l'infraction peut en outre être confisqué. (art. R.635-8 du code Pénal)



LE CAMPING-CAR FRANCE-SERVICES DE LA CCKB, un accueil itinérant des services publics

Initié par l'Etat ; la MSA d'Armorique et la CCKB ont travaillé à la création d'un projet itinérant de France Services. L'objectif est de nouer une relation de proximité avec la population et de faciliter son quotidien dans ses démarches administratives. Depuis février 2021, 2 agents accueillent, sans rendez-vous du lundi au vendredi, tous les habitants, dans un camping-car aménagé et connecté. Ils apportent des renseignements et un

accompagnement au nom des 9 opérateurs partenaires : l'Assurance Maladie (CPAM), les Allocations Familiales (CAF), l'Assurance Retraite (CARSAT), Pôle emploi, Préfecture, Justice (accès aux droits), impôts et MSA et la Poste.

A Saint-Nicolas : Mai : 6 & 20 - Juin : 3 & 17 - Juillet 1 & 15 & 29 - Aout le 26 - De 13H30 à 16H00

AVEC BREST-COB INCLUSIF

“Tous vers l'emploi”

Ce projet associatif a pour but d'accompagner les personnes : sans emploi depuis plus d'un an, allocataires des minimas sociaux (RSA, ASS...), en situation de handicap, ou en situation d'isolement et/ou en grande précarité. Il s'agit d'un accompagnement individualisé pour répondre aux difficultés sociales, financières, de mobilité, de garde d'enfant, de santé, d'emploi etc. Mais aussi d'un accompagnement par le biais d'ateliers collectifs sur des thématiques très diverses comme le sport, la culture, l'estime de soi, la cuisine, l'informatique etc. Cet accompagnement d'une durée maximum de 15 mois a pour objectif de trouver une formation et/ou un emploi. Les conseillers basés à Plouguernevel sont à votre écoute et peuvent venir à Saint-Nicolas-du-Pélem.

Renseignements : Fanny MATHIEU
au 06 04 07 86 52 ou 07 80 20 33 79
et brestcobinclusif@tousverslemploi.org



Création et reprise d'entreprises



Liste non-exhaustive de repreneurs et de créateurs d'entreprises sur Saint-Nicolas. Retrouvez tous les artisans et commerçants sur : www.stnicolasdupelem.fr.

Retrouvez également sur la page Facebook de l'association des artisans et commerçants du canton de Saint-Nicolas-du-Pélem les nombreuses actualités sur les ouvertures, les événements, les expos et encore plus.

Studio LeR

Lydia et Jessica sont spécialisées dans la création d'objets et d'éléments de décoration d'intérieur en lave émaillée. Leur fabrication s'exporte au bout du monde. La presse en parle de Paris Match au magazine ELLE et une de leur création a été labellisée « Musées de France ».



Contact et infos : 9B rue du 8 mai 1945
www.studio-ler.com - 06 09 40 11 09

La Couturière

Un nouveau Showroom installé à St Nicolas depuis Février. La Couturière expose ses créations au 15 rue Gabriel Péri. Nathalie propose des broderies personnalisées, créations, lingerie de maison, costumes...



Contact et infos : 06 34 31 00 66
www.lacouturierefr.fr – Facebook/La Couturière

Lokkal



En provenance de la Réunion, la petite marque Lokkal s'est installée à Per Ar Lann. Elle vous propose des dessins originaux issus de collaboration avec des artistes sur des tee-shirts en coton bio et imprimés artisanalement à la main et aux encres à eau.

Boutique en ligne.

Contact et infos :
sur www.lokkal.re - 07 69 97 71 28

La ferme de CUSSULIOU



A la ferme de CUSSULIOU, Pierre et Christelle FACY se sont lancés depuis le mois d'avril dans la vente au détail en direct. Poulets à cou nu, boeufs race pie noire et porcs Duroc élevés dans la tradition et conditionnés sous vide.

Contact et infos : facy@orange.fr - Facebook/Fermedecussuliou

Maison au coin



Installée en face de la mairie, la maison du coin est une boutique vintage qui propose des meubles, décorations et objets d'antiquité en tous genres.

Contact et infos :
www.lamaisonducoin-france.com
07 81 11 69 61 / Facebook/ la maison du coin.



Les Philtres féériques de Claire

Depuis janvier, Claire plante, sème et récolte. Toutes ses plantes servent à fabriquer des produits de beauté, de thés etc... Vous trouverez toutes ses productions sur les marchés locaux et sur son site internet.

Contact et infos : www.lesfiltresféériquesdeclair.com

Saint-Nicolas-du-Pélem

figure parmi
les 26 communes
Lauréates des Côtes D'Armor.

LE PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Lancé le 1^{er} octobre 2020 par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le programme consiste à apporter aux petites communes, les moyens, les outils, les connaissances, les partenaires... nécessaires à la définition et à la mise en oeuvre d'un projet de revitalisation personnalisé. Le programme est conçu pour soutenir plus de 1 600 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026). Le programme s'organise autour de 3 piliers : Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en oeuvre leur projet de territoire, l'accès à un réseau grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme. Et enfin des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet et des actions à mettre en place. Concernant la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem, le périmètre est celui du centre-bourg et les objectifs retenus sont :

- **Permettre un renouvellement du centre-bourg** : Maintenir et soutenir les commerces locaux et l'artisanat. La réhabilitation de l'habitat ancien du centre-ville, le rejointoiement de l'Eglise Saint Pierre et la consolidation du clocher, ainsi que la rénovation énergétique des bâtiments publics.



- **La réhabilitation de l'îlot mairie** : Le réaménagement de l'ancien foyer-logement, le maintien des services publics avec réhabilitation de la mairie et création d'un habitat partagé intergénérationnel. Recentraliser la bibliothèque-médiathèque avec un espace multimédia et intégrer un espace de travail collectif.
- **Développement des espaces numériques** : Centre de télétravail/open-space - Tiers-lieu de formation numérique « village AFPA »

